



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 14/12/2016
Reçu en préfecture le 14/12/2016
Affiché le 14 DEC. 2016
ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
12 Décembre 2016

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Etalent présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Philippe DONIES, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Serge LECUYER à Ronan LOAS, Martine YVON à Patricia QUERO-RUEN, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Absents : Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Dominique DAUGES.

Secrétaire de séance : Katherine GIANNI

Présents : 25
Pouvoirs : 04
Absents : 04

n°06

DIRECTION DES RESSOURCES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Teaki DUPONT

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 31 décembre 2016 (Annexes 1, 2 et 3) afin de prendre en compte les départs d'agents titulaires et l'arrivée de nouveaux collaborateurs et de faire coïncider les postes budgétés et les emplois pourvus notamment par la suppression des postes des agents en disponibilité depuis plus de six mois (hors motif médical).

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

Filière administrative : variation de l'effectif : +0

La variation s'explique par la suppression d'un poste d'attaché principal à la direction de la cuisine centrale suite à un départ en retraite (remplacement par un technicien territorial lors de la dernière modification du tableau) et de deux postes de rédacteurs principaux (1 poste au service urbanisme dans l'attente du lancement d'un recrutement et 1 poste aux services à la population suite au recrutement d'un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) et la création de deux postes : un poste d'adjoint au service des ressources humaines et un poste d'attaché territorial au service de la commande publique.

Filière technique : variation de l'effectif : -1

Suite à un départ en retraite, un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe est supprimé dans l'attente d'un recrutement. A noter l'avancement de grade de 10 adjoints techniques de 2^{ème} classe au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Filière médico-sociale : variation de l'effectif : +0

La variation s'explique par la création d'un poste d'agent social de 2^{ème} classe dans le cadre du reclassement d'un agent de l'EHPAD Ter et Mer et la suppression d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe suite à une disponibilité de longue durée.

Filière culturelle : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la titularisation d'un agent contractuel sur un poste de professeur de musique (25%), l'agent étant par ailleurs titulaire sur un poste de professeur de musique dans une collectivité voisine. A noter également, l'avancement au grade d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe de deux agents suite à la réussite de l'examen professionnel correspondant.

Filière animation : variation de l'effectif : +1

La variation s'explique par la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe, pourvu par un agent de l'EHPAD Ter et Mer ayant sollicité son intégration dans la collectivité.

Filière police municipale : variation de l'effectif : -2

Un poste de chef du service de Police municipale avait été conservé au tableau des effectifs à la suite de la mutation externe de l'agent occupant précédemment le poste. Celui-ci a été pourvu par promotion interne par un agent occupant un poste de brigadier-chef principal. Ce dernier poste est donc supprimé au tableau des effectifs. Par ailleurs, le poste d'un agent en disponibilité de longue durée est supprimé.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés au 31 décembre 2016 à la ville (agents titulaires):

Postes budgétaires : 236 postes

Effectifs pourvus : 230 agents

Effectifs d'agents non titulaires : 55 agents

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la Commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils » du vendredi 2 décembre 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** cette proposition

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 8 ABSTENTIONS (groupe de l'opposition) –

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Rohan LOAS,
Maire



Envoyé en préfecture le 14/12/2016
 Reçu en préfecture le 14/12/2016
 Affiché le **14 DEC. 2016**
 ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

ANNEXE 1 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

SUPPRESSION DE POSTES		CREATION DE POSTES	
<u>Filière ADMINISTRATIVE</u>			
1	Attaché principal	1	Attaché
2	Rédacteur principal de 1ère classe	1	Adjoint administratif principal de 1ère classe
		1	Adjoint administratif de 2ème classe
3		3	
<u>Filière ANIMATION</u>			
		1	Adjoint d'animation de 1ère classe
0		1	
<u>Filière CULTURELLE</u>			
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (46,25%)	1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (45%)
		1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe T.N.C (25%)
2	Adjoint du patrimoine de 2ème classe	2	Adjoint du patrimoine de 1ère classe
3		4	
<u>Filière POLICE MUNICIPALE</u>			
1	Brigadier -chef principal de police municipale		
1	Gardien de police municipale		
2		0	
<u>Filière MEDICO-SOCIALE</u>			
1	ATSEM de 1ère classe	1	Agent social de 2ème classe
1		1	
<u>Filière TECHNIQUE</u>			
2	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Agent de maîtrise
10	Adjoint technique de 2ème classe	10	Adjoint technique de 1ère classe
12		11	
21		20	

ANNEXE 3 - TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES

Envoyé en préfecture le 14/12/2016 09/11/2016

Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le

14 DEC. 2016

ID : 056-215601626-20161212-DB20161206-DE

CONTRAT	EFFECTIFS en nombre	EFFECTIFS etp au 01/01/2017
---------	---------------------	-----------------------------



AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (IB)	CONTRAT	EFFECTIFS en nombre	EFFECTIFS etp au 01/01/2017
cabinet (contr.)	A	ADM.	688	Art. 110	1,00	1,00
	A	ADM.	500	Art. 3-3 2°	1,00	1,00
	A	ADM.	423	Art. 3-3 2°	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème classe (contr.) T.C.	C	ADM.	340	Art. 3-1	3,00	3,00
TECHNICIEN (contr.)	B	TECH.	425	Art. 3) 1°	1,00	1,00
TECHNICIEN (contr.)	B	TECH.	357	Art. 3-2	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	C	TECH.	340	Art. 3-1	5,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	C	TECH.	343	Art. 3-1	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	C	TECH.	347	Art. 3-1	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.)	C	SCOL	340	CDI	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.) T.N.C. 90%	C	SCOL	351	CDI	1,00	0,90
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe (contr.) T.N.C. 89%	C	SCOL	347	CDI	1,00	0,89
ASSIS. CONSERVATION PB	B	RESSOURCES	357	Art. 3) 1°	1,00	1,00
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.C. (contr.)	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	1,00
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 80%	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,80
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 55%	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,55
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 40%	B	CULT.	450	Art. 3-2	3,00	1,20
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 25%	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,25
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 18%	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,18
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE T.N.C. (contr.) 10%	B	CULT.	450	Art. 3-2	1,00	0,10
EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.N.C. 80%	B	SPOR.	357	Art. 3-1	1,00	0,80
EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.N.C. 50%	B	SPOR.	361	Art. 3-1	2,00	1,00
EDUCATEUR DES A.P.S. (contr.) T.C.	B	SPOR.	357	Art. 3-1	1,00	1,00
EDUCATEUR DES A.P.S. (H)	B	SPOR.	381	Art. 3-1	4,00	4,00
OPERATEUR DES A.P.S. (H)	C	SPOR.	349	Art. 3-1	5,00	5,00
APPRENTI		ENV.		Apprentissage	2,00	2,00
APPRENTI		BAT.		Apprentissage	4,00	4,00
		Communication		Apprentissage	1,00	1,00
		Informatique		Apprentissage	1,00	1,00
CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI		TECH.		C.A.E.	3,00	3,00
		ANIM.		C.A.E.	2,00	2,00
		ADMIN.		C.A.E.	1,00	1,00
EMPLOIS D'AVENIR						
TOTAL.....					55,00	48,67

ANNEXE 2 : TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES ET POURVUS

Envoyé en préfecture le 14/12/2016

14/11/2016

Reçu en préfecture le 14/12/2016

Affiché le

14 DEC. 2016

ID : 05621080162620461212-DB20161206-DE

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES C.M. du 01/01/2017	MODIFICATION	EFFECTIFS BUDGETAIRES C.M. du 01/01/2017	POURVUS 01/01/2017	T.N.C.
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
ATTACHE PRINCIPAL	A	4	-1	3	3	
ATTACHE	A	6	1	7	7	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	5	-2	3	3	
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème classe	B	2		2	2	
REDACTEUR	B	1		1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère classe	C	6	1	7	7	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C	8		8	7	0,5
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère classe	C	9		9	9	
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème classe	C	13	1	14	13	1,45
S/TOTAL		55	0	55	53	1,95
FILIERE TECHNIQUE						
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3		3	3	
INGENIEUR	A	0		0	0	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	4		4	4	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	2		2	2	
TECHNICIEN	B	3		3	3	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	8		8	8	
AGENT DE MAITRISE	C	8	1	9	9	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère classe	C	18	-2	16	16	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	10		10	10	
ADJOINT TECHNIQUE 1ère classe	C	7	10	17	17	
ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	C	53	-10	43	40	
S/TOTAL		116	-1	115	112	0
FILIERE MEDICO SOCIALE						
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 2ème classe	C	7		7	7	
A.T.S.E.M. 1ère classe	C	1	-1	0	0	
AGENT SOCIAL 2ème classe,	C		1	1	1	
S/TOTAL		8	0	8	8	
FILIERE SPORTIVE						
CONSEILLER PRINCIPAL des A.P.S. 2ème classe	A	0		0	0	
CONSEILLER des A.P.S	A	2		2	2	
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 1ère classe	B	4		4	4	
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 2ème classe	B	0		0	0	
EDUCATEUR des A.P.S	B	1		1	1	
S/TOTAL		7	0	7	7	
FILIERE CULTURELLE						
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE PRINC 1ère classe T.C	B	5		5	5	
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (45,00 %)	B	1		1	1	0,45
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (37,50 %)	B	1		1	1	0,375
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE PRINC 2ème classe T.C.	B	0		0	0	
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C. (45 %)	B	0	1	1	1	0,45
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C. (46,25 %)	B	1	-1	0	0	0,4625
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C (25 %)	B	0	1	1	1	0,25
BIBLIOTHECAIRE	B	0		0	0	
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 1ère classe	A	1		1	1	
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 2ème classe	B	1		1	1	
ASSISTANT CONSERVATION	B	0		0	0	
ADJOINT DU PATRIMOINE principal de 1ère classe	C	1		1	1	
ADJOINT DU PATRIMOINE de 1ère classe	B	1	2	3	3	
ADJOINT DU PATRIMOINE de 2ème classe	C	8	-2	4	4	
S/TOTAL		18	1	19	19	1,9875
FILIERE ANIMATION						
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	3		3	3	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2ème classe	B	0		0	0	
ANIMATEUR	B	2		2	2	
ADJOINT D'ANIMATION principal de 1ère classe	C	1		1	1	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ème classe	C	1		1	1	
ADJOINT D'ANIMATION 1ère classe	C	5	-1	6	6	
ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe	C	14		14	13	4
S/TOTAL		26	-1	27	26	5,9875
POLICE MUNICIPALE						
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	1		1	1	
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	C	2	-1	1	1	
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	3		3	3	
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE	C	1	-1	0	0	
S/TOTAL		7	-2	5	5	
TOTAL		237	-1	236	230	9,925